

Cas particulier : traitement des perruques

Texte et photos de Michel Valette



© Stephan Levoe

Avoir dans sa collection un brocard à perruque est le rêve de tout chasseur à l'approche du petit cervidé et certains dépensent même de petites fortunes pour aller tirer une perruque repérée sur un territoire, parfois très lointain. Comme parfaitement décrit dans le livre d'Alain François sur les têtes bizarres du chevreuil, les perruques peuvent se présenter sous différentes formes.

Quelquefois elles sont charpentées comme un six corps classique mais avec de fortes et nombreuses perlures sous les velours, d'autres fois elles sont en forme de « mitre d'évêque » plus ou moins massives

avec parfois la présence de pompons descendant sur le crâne. Toutes les variantes étant possibles entre ces deux formes. Les brocards à perruque sont, soit tirés à la chasse, soit découverts à l'état de cadavre en décomposition plus ou moins avancée. Si la mort est ancienne la perruque est totalement ou partiellement dépouillée de velours, dans ce cas, on peut faire bouillir l'ensemble et le traiter comme un massacre classique. Dans le cas d'un tir ou d'une perruque découverte peu de temps après la mort du brocard, il faut agir vite car, même sur l'animal vivant, la perruque peut déjà présenter des signes de putréfaction plus ou moins avancée avec, parfois même la présence d'asticots. Si

on ne peut s'en occuper immédiatement, placer la pièce sans délai au frais (frigo, chambre froide ou congélateur).

Avec le développement de la chasse à l'approche, de plus en plus de chasseurs se font plaisir en préparant eux-mêmes leurs massacres. Beaucoup réussissent fort bien et cela leur permet de se rendre compte que pour obtenir un beau résultat le travail ne se fait pas en cinq minutes et que les tarifs demandés par les taxidermistes sérieux sont généralement justifiés. Pour ceux qui ne sont pas bricoleurs et ne se sentent pas l'âme d'un boucher la solution est de confier la pièce à un taxidermiste de bonne réputation.





Fentes de sciage, maquillées à la base des velours

Taxidermiste à la retraite depuis quelques années, je profite de ces lignes pour dire quelques mots de la taxidermie actuelle. Malgré l'utilisation, après transformation, en décoration d'un goût douteux, de quelques pièces destinées aux appartements de « bobos » parisiens, la taxidermie française se

meurt dans l'indifférence générale, même des chasseurs pourtant directement concernés (mais à la grande satisfaction des « écolos » qui eux s'en réjouissent). Les animaux « empaillés » comme disent encore certains n'ont plus la cote, ne sont plus « tendance ». Les jeunes femmes ne veulent, pas ou

plus, de ces ramasse-poussière. Avec l'abondance du grand gibier, tous les chasseurs qui désirent un montage en cape peuvent avoir, à moins d'être totalement « manchots », en quelques années (à part peut-être pour les cerfs) leur tête de brocard et de sanglier naturalisée. On parle d'Europe, en matière

Massacres de brocard en velours

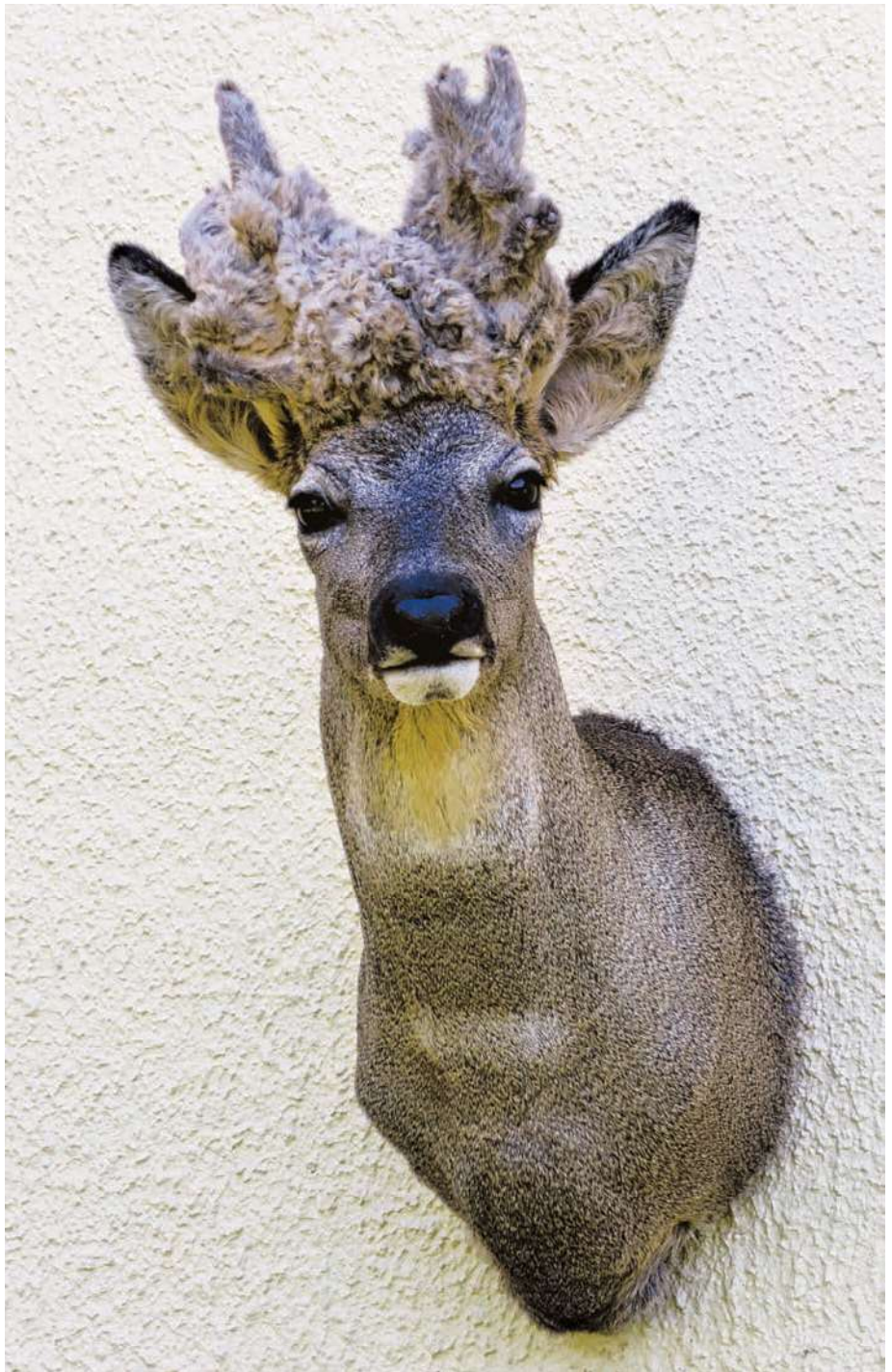
Pour parfaire la finition des massacres dont les velours ont été sciés à la base des meules, il est possible de combler et maquiller les fentes de sciage et donner l'illusion que les pivots n'ont pas été sciés. Pour ce faire, utiliser la colle vendue en cartouche dans les grandes surfaces de bricolage, du genre « ni vis, ni clous ». Ma préférence va au mastic-colle de Rubson « fixation ni vis ni clous », sa couleur et sa texture après séchage imite parfaitement l'os. Déposer la quantité nécessaire dans la fente de sciage, en débordant légèrement sur les pivots et le départ des meules, puis lisser avec un doigt humide ou un pinceau aux poils très fins et souples en essayant de reproduire la forme naturelle. Cette façon de faire peut être aussi utilisée pour le montage des mues de cerf sur des faux crânes.

M.V.

de taxidermie elle n'existe pas. Dans tous les pays faisant partie de l'Union, toutes les espèces sont naturalisables après contrôle.

En France, les « écolos » doivent être les plus puissants et les mieux écoutés d'Europe car c'est nous qui avons les lois les plus restrictives. Depuis 1979, seuls les animaux chassables sont autorisés à la naturalisation pour les particuliers. Durant toutes ces années nous avons connu de nombreux ministres de l'écologie, les différents présidents du syndicat des taxidermistes ont tous demandé audience à ces ministres, avec de sérieux dossiers à l'appui, pour obtenir l'autorisation de naturaliser les animaux protégés morts accidentellement (avec suivi et contrôle) : ce fut toujours une fin de non-recevoir. C'est en raison de ces lois ridicules que lors des concours internationaux de taxidermie, les Français exposent des renards, chevreuils et autres geais, alors que nos confrères européens, eux, concourent avec des panthères des neiges, des lynx, des loups, des grands-ducs etc. La taxidermie française ayant bien évolué en qualité, et comme c'est avant tout l'excellence du travail qui prime, nous avons eu malgré tout plusieurs champions européens et même du monde!!!

A tout cela, viennent s'ajouter des normes, des agréments, des aménagements obligatoires d'atelier, des contraintes de toutes sortes qui font que le taxidermiste est une espèce en voie de disparition, il en resterait moins de 200... et encore, la taxidermie seule ne leur permettant pas d'en vivre, beaucoup doivent avoir recours à une seconde activité. Les seuls qui arrivent à s'en sortir (et pour combien de temps encore) sont ceux qui, comme ce fut mon cas, montent les animaux provenant de safaris africains et possèdent dans leur clientèle des chasseurs-voyageurs qui rapportent de leurs expéditions lointaines des pièces rares (généralement soumises à CITES) ibex, marcopolo, markhor, etc.



Perruque à pointes multiples

Après cette « digression taxidermique », revenons à nos perruques. Elles peuvent faire l'objet d'un montage en cape, dans ce cas c'est le taxidermiste qui se chargera de les traiter. Si on désire les conserver à l'état de massacre et que l'on se sent capable de faire le travail soi-même, il faut savoir que l'opération est plutôt délicate, car il faut à la fois conserver la perruque et avoir un crâne propre et

blanc. Il est toujours possible de scier le crâne à la base de la perruque pour pouvoir traiter les deux parties séparément, comme pour un massacre en velours, mais la largeur de certaines perruques à la base rend l'opération délicate, la surface de coupe étant très grande, le rassemblement des deux parties sera difficile et pas forcément esthétique. Si on désire ne pas désolidariser la perruque du crâne, là



encore, deux possibilités, soit on traite le crâne entier (plus difficile) soit on le scie à la hauteur des orbites (plus facile). Il faut traiter le crâne très rapidement avant de s'occuper de la perruque : le dépouiller, enlever le maximum de chair, sortir la cervelle avec un crochet et sous un jet d'eau puissant, faire tremper le crâne une ou deux heures dans de l'eau froide dans laquelle on aura ajouté quelques gouttes d'ammoniac (cela active la dissolution du sang), renouveler plusieurs fois le mélange durant le trempage. La cuisson du crâne devra être la plus courte possible (d'où la nécessité de le décharner au maximum). Pour réduire sa durée on peut utiliser de la poudre de perborate de sodium (pour son utilisation, se reporter à la rubrique « préparation des trophées » à la fin du catalogue national des trophées). La chaleur de la cuisson risquant de détériorer le velours de la perruque, il faut éviter qu'elle trempe dans l'eau bouillante et impérativement la protéger de la haute température par l'utilisation de matériaux isolants. On doit pouvoir employer des tissus ou revêtements tels que ceux utilisés pour les gants de cuisine ou de barbecue. Pour ma part, j'isole le plus hermétiquement possible la perruque en l'enroulant de bandellettes de cuir souple (taillées dans de vieilles vestes de cuir ou daim). La cuisson terminée, la protection de la perruque est enlevée, le crâne est gratté sommairement (fini- tion et blanchiment se feront à la fin). On passe maintenant au traitement de la perruque elle-même.

Comme dit plus haut, certaines perruques sont plus ou moins en décomposition qu'il faut stopper au plus vite. C'est pourquoi, je conseille d'augmenter la proportion de formol à 30 ou 40 % et d'ajouter dans le bain de l'acide formique (10 gr pour 5 litres). Le volume de certaines perruques pouvant être important, je la laisse tremper durant un mois. Le crâne, si possible, ne doit pas tremper dans le bain de formol. Il faut savoir que le formol va « geler » les différentes



Perruque façon 6 cors

parties de la perruque ainsi que les pompons quand ils existent, il faut donc les positionner comme on le désire avant le trempage.

Après un mois, sortir la perruque du bain, bien la rincer à l'eau claire pour enlever l'excédent de formol à la périphérie. Le crâne, après un dernier nettoyage, sera blanchi à l'eau oxygénée en prenant soin de ne pas toucher aux velours (attention à la remontée par capillarité). Enfin, il est bon de rappeler que le formol est un produit dangereux et cancérigène, donc à manipuler avec précaution (gants, lunettes, masque).

Durant le séchage l'odeur de formol peut subsister assez longtemps, le trophée ne sera installé dans une pièce à vivre que lorsqu'elle aura disparu. Un dernier conseil : le traitement d'une perruque au formol ne la protège pas éternellement de l'attaque des mites (surtout dans les pièces de chasse ou les maisons de campagne souvent fermées et sombres) il faut donc la pulvériser plusieurs fois par an, surtout l'été, avec une bombe antimites (pour ma part j'emploie Kapo mites et larves, bombe verte).

M. V.